

Inauguration des tennis de Bourron-Marlotte
Vendredi 6 septembre 2019

Monsieur le Sous-Préfet
Madame la Députée
Madame et Monsieur les Sénateurs
Monsieur le Conseiller régional
Madame La Conseillère départementale
Monsieur le Président du Pays de Fontainebleau
Mesdames et Messieurs les Maires et Elus, chers collègues
Monsieur le Président du Comité de Tennis de Seine et Marne
Mesdames et Messieurs les Membres du Club de tennis de Bourron-Marlotte
Mesdames et Messieurs, chers amis

Merci pour votre présence à l'inauguration des nouveaux tennis intercommunaux de Bourron-Marlotte, avec la création d'un court couvert et la réhabilitation des deux courts extérieurs.

Ce bâtiment de couverture, le club de tennis l'espérait depuis 25 ans !

En effet, ce projet prend sa source en 1994, en fin de mandat du maire de l'époque, Jacques Margerie, comme peuvent en témoigner, aujourd'hui présents, Michel Sénamaud, alors Président du club de tennis, et Serge Demièrre, Président du Club Sportif de Bourron-Marlotte, le CSBM, qui regroupait les activités sportives communales.

Les maires successifs étaient plutôt favorables à la demande du club mais il est clair que la commune seule n'avait pas la possibilité d'investir dans un projet aussi important.

L'espoir de réalisation d'un court couvert s'est concrétisé en 2012 lorsque Bourron-Marlotte a rejoint la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau présidée par Frédéric Valletoux, sous la mandature de mon prédécesseur Juliette Vilgrain que je salue, et nos tennis sont devenus intercommunaux.

Les 3 courts, déjà très dégradés, deviennent progressivement injouables et fin 2013, la commission sports présidée par le regretté Philippe Mahut émet un premier avis favorable sur le projet de couverture d'un court.

Après les élections municipales de 2014, le projet se précise au sein de la communauté de communes car, avec seulement 5 membres, nous étions dans une logique d'équité pour les projets :

- Fontainebleau avec le Grand Parquet et la réhabilitation de la piscine de La Faisanderie
- Avon et la base nautique de Valvins
- Samois et le club d'aviron de la Magdeleine
- Bourron-Marlotte et ses tennis

2015 voit le lancement de la maîtrise d'ouvrage, le projet est inscrit au budget 2016 et les fournisseurs des différents lots sont retenus en fin d'année.

Vient alors la loi Notre qui prend effet au 1^{er} janvier 2017 et notre communauté de communes devient une communauté d'agglomération de 26 communes présidée par Pascal Gouhoury.

Les principaux projets de l'ex-CCPF étant très avancés, ceux liés aux activités nautiques ne posaient pas question en raison de leur vocation unique pour le territoire.

Par contre, plusieurs communes ayant rejoint le Pays de Fontainebleau avaient elles aussi des courts de tennis, certes non communautaires, et la question de la pérennité de notre projet à Bourron-Marlotte pouvait alors être posée par le nouveau conseil communautaire.

D'autant que nous souhaitons un projet de qualité pour ce site protégé, avec une structure bois s'intégrant dans le cadre forestier remarquable, pour un coût total de 750.000 €.

Le projet tennis était déjà fléché pour bénéficier du contrat départemental CID. Aussi pour alléger la charge de la CAPF, la commune de Bourron-Marlotte participe à hauteur de 160.000 € et il est alors proposé de solliciter le nouveau contrat d'aménagement régional, le CAR, en même temps que le projet d'aménagement du quartier du Bréau pour le siège de Picard.

Au final, grâce à l'avantage donné aux projets intercommunaux, nos deux dossiers de subvention ont été acceptés :

- Le CID du Département pour un montant de 264.000 € et je remercie notre conseillère départementale Béatrice Rucheton pour le suivi et soutien continu de notre dossier
- Le CAR de la Région d'un montant arrondi de 207.000 € et je remercie Anne Chain-Larché, alors Vice-présidente de la Région avant son entrée au Sénat, et notre Conseiller départemental Frédéric Valletoux, pour leur soutien essentiel dans cette attribution.

Merci à Patrick Gruel, Vice-Président Sports, à mes collègues maires et conseillers communautaires pour avoir accepté que notre projet tennis soit parmi ceux retenus pour le Pays de Fontainebleau.

Merci aussi à la Fédération Française de Tennis pour une subvention de 12.000€.

Les travaux, commencés en mars 2018, ont pris un an de retard en raison de difficultés financières rencontrées par un des contractants.

Fort heureusement, et malgré cette situation critique qui a perturbé le chantier et pénalisé financièrement le club de tennis, la société a pu mener le contrat à son terme.

Félicitations à notre architecte Philippe Bancilhon pour cette très belle réalisation qui répond à nos attentes et à celles du club de tennis, même si la maîtrise d'ouvrage fut plus laborieuse que prévue.

Merci aux différentes sociétés pour la qualité de leur prestation.

Je remercie les services de la CAPF, Jean-Christophe Retaud qui a suivi les 7 années de la vie du projet, Jacky Stephan et Yannick Perlier, présent à toutes les réunions de chantier avec Céline Blanchet, notre responsable technique.

Merci aussi à mes adjoints Victor Valente et Alain Tores qui ont participé avec moi à ce parcours du combattant pour en voir l'aboutissement aujourd'hui.

Pour conclure, je m'adresse au club de tennis pour affirmer combien nous comptons sur chacun membres du club pour prendre grand soin de ce superbe équipement. Il devient, avec le gymnase transféré à la CAPF il y a seulement 6 jours, un centre sportif intercommunal majeur du Pays de Fontainebleau.

En juin 2014, le club de tennis comptait 238 membres, dont 148 de moins de 18 ans. C'est un des clubs importants de Seine et Marne et parmi ceux qui ont le plus de jeunes licenciés.

Avec une telle qualité d'accueil pour la pratique du tennis, nous sommes confiants que le club retrouvera rapidement ses adhérents perdus pendant les travaux et saura attirer des talents en organisant des tournois au sein de notre communauté mais aussi au niveau départemental et régional.

Je souhaite une belle saison 2019 – 2020 pour le club et de porter haut les couleurs du Pays de Fontainebleau.

Jean-Pierre Joubert